

Date : 3 et 4 juin 2023

Lieux concernés : autour de la Cathédrale

Nature de la manifestation

Le centre-ville de Reims vivra à l'heure médiévale à l'occasion des Fêtes Johanniques. Autour de la cathédrale, les échoppes d'artisans, les ateliers d'artistes, les spectacles de rue et les reconstitutions historiques transporteront les visiteurs au cœur du Moyen Âge.

Afin d'assurer la sécurité de cette manifestation, une réglementation provisoire en matière de circulation et de stationnement sera mise en place.

Par ailleurs, les riverains habitant dans le périmètre de sécurité seront soumis aux contrôles effectués par des agents de sécurité.

Stationnement – Village médiéval

Installation des exposants :

À compter du vendredi 2 juin à 17 h et jusqu'au dimanche 4 juin fin de la manifestation, le stationnement sera interdit dans les rues suivantes : place des Martyrs de la Résistance (les places de parking en épis), cours Anatole France (banquette de stationnement des bus comprise), rue cardinal de Lorraine (du cours Anatole France jusqu'à la rue Pol Neveux, des deux côtés), rue de l'Université (de la place Godinot jusqu'à la rue Voltaire, côté impair, sauf véhicules de santé à la desserte des patients de la clinique de Champagne) et rue Voltaire (du n°17 jusqu'au cours Anatole France, côté impair).

Cathédrale et rues annexes :

Le mercredi 31 mai puis du vendredi 2 juin au dimanche 4 juin fin de la manifestation, le stationnement sera interdit rue Guillaume de Machault (à l'exception des véhicules de l'organisation, sur l'ensemble des places hors PMR).

À compter du vendredi 2 juin à 16 h et jusqu'au dimanche 4 juin fin de la manifestation, le stationnement sera interdit du n°1 au n°7 rue des Cordeliers (sur 5 emplacements, à l'exception des véhicules de l'organisation).

À compter du vendredi 2 juin à 22 h et jusqu'au dimanche 4 juin fin de la manifestation, le stationnement sera interdit dans les rues suivantes : rues Rockefeller, du Cloître, du Grand Credo, Eugène Desteuque (de la rue du Grand Credo jusqu'à la rue de la Grue), Pol Neveux, cardinal de Lorraine (de la rue Pol Neveux jusqu'à la rue Chanzy).

Parkings :

À compter du jeudi 1^{er} juin et jusqu'au dimanche 4 juin fin de la manifestation, le stationnement des véhicules sera interdit sur les arceaux vélos situés rue Rockefeller, rue cardinal de Lorraine, place cardinal de Lorraine, rue des Fuseliers et rue Voltaire (angle cours Anatole France), ainsi que sur le parking médiathèque (rue Libergier, à l'angle de la rue Chanzy).

À compter du vendredi 2 juin à 22 h et jusqu'au dimanche 4 juin fin de la manifestation, le stationnement sera interdit sur l'ensemble des parkings place des Martyrs de la Résistance et Saint Symphorien (à l'exception des véhicules de la Sécurité Civile et des véhicules techniques de la ville de Reims et du Grand Reims dûment autorisés).

Autocar visiteur – arrêt minute :

À compter du vendredi 2 juin à 22 h et jusqu'au dimanche 4 juin fin de la manifestation, le stationnement sera interdit dans les rues suivantes : rue Voltaire (côté impair, de l'horodateur situé face au n°20 jusqu'à la rue Saint Symphorien et de la place Carnegie jusqu'à la rue Pol Neveux).

Les autocars de tourisme sont autorisés à se stationner sur ces emplacements le temps strictement nécessaire à la dépose et la reprise des usagers.

.../...

.../...

Personnes à mobilité réduite :

À compter du vendredi 2 juin à 22 h et jusqu'au dimanche 4 juin fin de la manifestation, le stationnement sera interdit rue Voltaire (côté impair, de la rue Saint Symphorien jusqu'au n°19), à l'exception des véhicules des personnes à mobilité réduite.

Bus interurbain :

À compter du vendredi 2 juin à 22 h et jusqu'au dimanche 4 juin fin de la manifestation, le stationnement sera interdit rue Cérés, côté pair, de la rue des Marmouzets jusqu'à la rue du général Baratier, à l'exception des bus assurant la desserte interurbaine.

L'accessibilité des secours et des services est maintenue.

Parking exposant :

À compter du vendredi 2 juin à 14 h et jusqu'au dimanche 4 juin fin de la manifestation, le stationnement sera interdit à l'exception des exposants des fêtes johanniques dans les rues suivantes : rues de la Grue (côté impair sur 9 emplacements), Saint Symphorien (côté impair sur 14 emplacements) et Voltaire (de la rue Ponsardin jusqu'à la rue Saint Symphorien (côté pair sur 23 emplacements) et de la rue Saint Symphorien jusqu'au cours Anatole France (côté pair sur 6 emplacements).

Circulation – Village médiéval

À compter du samedi 3 juin à 4 h jusqu'au dimanche 4 juin fin de la manifestation, la circulation des véhicules sera interdite cours Anatole France, places du cardinal Luçon, des Martyrs de la Résistance, rues Rockefeller, Tronsson Ducoudray, Robert de Coucy, du Trésor (sauf riverains et accès stationnement PMR), du Préau (de la place du Chapitre jusqu'à la rue Robert de Coucy, sauf riverains), du Cloître, Eugène Desteuque (de la rue de la Grue jusqu'à la rue du Grand Credo), du Grand Credo, Cérés (de la place Aristide Briand jusqu'à la place Royale, dans ce sens de circulation, à l'exception des bus Citura, bus interurbain et transports scolaires), Voltaire (la voie de droite donnant accès au cours Anatole France et à la rue cardinal de Lorraine), de l'Université (entre la place Godinot et la rue Voltaire, les voies donnant accès au cours Anatole France et à la rue cardinal de Lorraine), cardinal de Lorraine, Pol Neveux et des Fuseliers (de la rue des Tournelles jusqu'à la rue Rockefeller, sauf accès au garage de la médiathèque).

Dispositions particulières :

Le samedi 3 juin de 4 h à 18 h puis de la fin de la grande parade et jusqu'au dimanche 4 juin fin de manifestation, seuls les riverains auront accès aux rues suivantes qui seront mises en double sens et en impasse : rues d'Anjou et des Tournelles (de la rue des Fuseliers jusqu'à la rue d'Anjou).

Installation des exposants :

À compter du vendredi 2 juin à 14 h et jusqu'au samedi 3 juin à 4 h, la circulation des véhicules sera interdite rue Robert de Coucy (à l'exception des riverains et exposants des fêtes johanniques).

À compter du vendredi 2 juin à 16 h et jusqu'au samedi 3 juin à 4 h, la circulation des véhicules sera interdite cours Anatole France (dans le sens rue Voltaire en direction de la place des Martyrs de la Résistance, rues cardinal de Lorraine (de la place Carnegie jusqu'à la rue Pol Neveux), Voltaire (la voie de droite donnant accès au cours Anatole France et à la rue Cardinal de Lorraine), de l'Université (entre la place Godinot et la rue Voltaire, les voies donnant au cours Anatole France et à la rue cardinal Lorraine) et place des Martyrs de la Résistance (de la rue du Cloître jusqu'à la rue du Grand Credo

Fourrière

Pour le stationnement et la circulation, les véhicules contrevenants seront mis en fourrière et parqués par Autoclub - ZI du Mont St Pierre – 8 rue Marcel Dassault 51430 TINQUEUX.

.../...

Collecte des déchets

La collecte des ordures ménagères du samedi 3 juin au soir sera soit :

- Maintenu dans les rues suivantes : rue Libergier, rue Chanzy et rue des Fuseliers.

- Décalée après minuit dans les rues suivantes : cours Anatole France, place des Martyrs de la Résistance, rue des Fuseliers, rue des Tournelles et rue Robert de Coucy.

Nous vous demandons de présenter vos bacs ou sacs le plus tardivement possible avant minuit.

- Ne sera pas possible dans les rues suivantes, merci de présenter vos déchets en bacs ou en sacs à l'extrémité de votre rue où la circulation est possible : rue du Trésor, rue Guillaume de Machault, rue Eugène Desteuque (partie comprise entre rues Grand Credo et Saint Symphorien), rue du Grand Credo, rue du Cloître, rue du cardinal de Lorraine, rue Pol Neveux et rue d'Anjou.

La collecte du dimanche 4 juin au soir est maintenue à l'heure habituelle.

